



« Milieu rural » : favoriser l'exercice de missions de service civique en milieu rural.

Pourquoi ?

Le rapport 2015 de l'Agence du Service Civique, malgré les difficultés à délimiter ce qu'est le Service Civique en milieu rural, pointe une difficulté à toucher les jeunes qui y vivent, mais aussi à y faire venir des jeunes qui n'y vivent pas encore ! Le Service Civique en milieu rural faisait ainsi partie des priorités stratégiques de l'Agence pour l'année 2016.

Le Service Civique en milieu rural fait ainsi l'objet de problématiques très spécifiques, que nous avons identifiées au fil de nos rencontres :

- Difficultés liées au **transport** : comment exercer une mission dans un lieu isolé quand on n'a pas le permis, pas de voiture, pas les moyens, quand il n'existe pas de moyen de transport en commun adapté ?
- Difficultés liées à l'**hébergement** : il n'existe parfois pas de logement correspondant aux besoins des volontaires dans les lieux de mission isolés (par exemple les parcs naturels) ou les petites communes. Les volontaires qui n'habitent pas dans le secteur hésitent parfois à franchir le pas faute d'un hébergement accessible économiquement et « physiquement ».
- Difficultés liées à l'**isolement** : les associations proposant des missions de Service Civique en milieu rural sont parfois de taille très réduite, et n'accueillent souvent alors qu'un volontaire. L'isolement vécu par les volontaires dans leur mission est parfois pointé.
- Difficulté de **mise en relation entre les jeunes et les structures** qui proposent des missions ;
- Les territoires ruraux et les profils des jeunes qui y vivent se prêtent parfois plus aux missions de type « Service Civique inversé », où la mission est construite sur mesure en fonction de leur expérience et envie et du territoire qui les accueille, qu'à des missions « classiques », trop restreintes dans leur choix ou inadaptées. Or, ce type de dispositif, qui demande un accompagnement renforcé, est plutôt présent en milieu urbain.
- ...

Objectif :

L'appel à projets s'adresse à des structures ou groupements de structures dont les initiatives contribueraient à lutter contre l'un des facteurs identifiés ci-dessus, ou toute autre spécificité inhérente au monde rural.

L'objectif est de favoriser le déploiement du Service Civique en milieu rural, d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif : l'amélioration de l'expérience vécue par les jeunes, le renforcement de l'impact social des missions dans les territoires, sont ainsi recherchés.

Les initiatives de tout type pourront être financées : la Région entend ainsi se mettre au service de l'inventivité et de l'innovation portées par les acteurs locaux.

Pistes d'action :

Le choix des projets retenus priorisera les projets mutualisés entre plusieurs structures, et/ou qui proposeront aux volontaires un cadre collectif pour leurs missions.